



## ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS FINANCIERS - COURTAGE

### • QUI SOMMES-NOUS ?

L'ANACOFI-COURTAGE a été créé en 2022, par suite de la réforme du courtage. Elle a été agréée par l'ACPR comme organisation représentative des métiers de l'IOBSP et des IAS.

Au sein du conseil d'administration deux collèges ont été validés avec un traitement particulier pour chaque activité spécifique concernant les IOBSP et les IAS.

L'ANACOFI-COURTAGE est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant pour objet principal :

*" La représentation collective et la défense des droits et intérêts des Intermédiaires en Assurances (IAS) et Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), courtiers et leurs mandataires (ces derniers étant regroupés dans une section dont les pouvoirs sont spécifiquement encadrés), à la condition qu'ils soient membres ou entités liées à un membre de l'ANACOFI".*

Elle a également pour objet : "de permettre à ces professionnels de trouver une structure de regroupement, d'accueil, d'accompagnement, d'information, de réflexion et de formation professionnel. Elle propose un service de médiation à ses membres ainsi qu'une veille juridique permanente. Pour répondre aux exigences de la loi nous avons un service de vérification quinquennale interne.

## A RETENIR :

### L'OFFRE AUX MEMBRES :

Outre tous les services d'accompagnement proposés par l'ANACOFI.

**Parmi les services déjà en place on peut noter :**

- **Vérification quinquennale**
- **Médiation** : Plusieurs médiateurs de la consommation et un médiateur interne permettent une médiation entre les membres mais aussi, entre les membres et clients ou avec les fournisseurs.
- **Formation** : Centre de formation (présentiel, e-learning et classes virtuelles), portail de suivi des formations; et portail d'identification d'offres externes.
- **Offre de contrats** d'Assurance RC Professionnelle et Garantie Financière
- **Documentation Réglementaire** avec portail digital
- **Veille juridique** avec service dédié et permanence
- **Événements** associatifs réguliers
- **Rapports des commissions spécialisées**
- **Offre de produits** et services utiles (logiciels, édition, communication, leads,...)

# COMMENT ADHÉRER ?

● ADHÉSION

● INFORMATIONS



## LES MOYENS TECHNIQUES ANACOFI

L'ANACOFI-COURTAGE s'appuie sur une équipe de 10 salariés dédiés et sur 85 représentants nationaux élus, mobilisés au service de ses adhérents. ANACOFI CONFÉDÉRALE, met à disposition de l'ensemble des entités ANACOFI ses équipes et ses services afin d'assurer une présence continue et adaptée aux besoins spécifiques de chaque métier.

Grâce à cette organisation et à sa représentation structurée, ANACOFI-COURTAGE établit un lien efficace entre ses membres et les instances représentatives de la profession.

## LES ATOUTS DE LA CONFÉDÉRATION ANACOFI

- **ANACOFI - Structure Confédérale :** Regroupe les entreprises du conseil et de l'intermédiation, de la sphère patrimoniale et financière. Courtiers et leurs mandataires, IOBSP, Courtiers en assurance (principalement vie), CIF, CGP, conseils en finance et développement d'entreprises, professionnels de l'immobilier :

**ANACOFI-CIF :** association agréée par l'AMF, pour les CIF (Conseils en Investissement Financiers)

**ANACOFI -IMMO :** Syndicat professionnel d'intermédiaires en immobilier

**ANACOFI-COURTAGE :** association agréée par l'ACPR, pour les courtiers

**ANACOFI -SYNDICAT :** Structure dédiée à la représentativité sociale pour l'ensemble des courtiers

**Association Confédérées :** ANCDGP, EPPA France, Finance Innovation.

- **Syndicat de Branche CPME**
- **Membre de la FECIF :** Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers afin de défendre et promouvoir le rôle joué par les conseils et intermédiaires financiers en Europe.
- **Membre de Paris EUROPLACE :** Paris EUROPLACE est l'organisation en charge de promouvoir et développer la Place financière de Paris. Interface privilégiée auprès des pouvoirs publics et des instances européennes, avec lesquels elle entretient un dialogue régulier et constructif, Paris EUROPLACE est force de propositions et organe de mobilisation au service des intérêts collectifs de la Place.

### UNE ORGANISATION OPERATIONNELLE

- 45 salariés permanents
- 85 professionnels élus et bénévoles
- 1 service juridique interne
- Salles de réunion, un extra net interactif, ...
- Une base de données et des bases documentaires

### LES SERVICES

- Une ligne de service complète et diversifiée : Assistance réglementaire et juridique ; Centrale de référencement ; Intérim, recrutement ; Achat /Cession de cabinets/entreprises, assurances, CE externalisé, ...
- 70 manifestations régionales par an pour échange

### L'INTERPROFESSIONNALITE

- Faisant partie d'un environnement métier comprenant Conseil en Gestion de Patrimoine, Conseils en finance et accompagnement d'entreprises, Courtiers en assurances, Conseils en Investissements Financiers, Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement, autres Conseil à l'entreprise, Immobilier
- Chacun dispose des moyens de l'ANACOFI, mais peut, dans sa section ou association, se concerter et échanger sur ses problématiques métier propres

### LES PARTENARIATS

- Plus de 100 accords à ce jour à notre actif : Ecoles, Universités et Organismes spécialisés
- Fournisseurs : Logiciels, presse, sourcing, services dédiés
- Compagnies, Banques et Etablissements de crédit, promoteurs